

## ANNEXE : LE SERVICE NATIONAL EN 10 QUESTIONS



### Pourquoi un Service National ?

Dans un environnement marqué par le durcissement des rapports de puissance, la diversification des menaces et l'incertitude stratégique, l'instauration du service national poursuit 3 objectifs majeurs :

- ✚ renforcer l'esprit de défense et la résilience de la Nation,
- ✚ soutenir les armées sur le territoire national en répondant très concrètement à leurs besoins,
- ✚ répondre au désir d'engagement des jeunes Françaises et Français en leur offrant un parcours structurant.

### Qu'est-ce ce que le Service National ?

Le service national est un engagement **militaire, volontaire et sélectif**, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il est conçu pour être un tremplin dans un parcours de vie tout en contribuant au renforcement des capacités des armées.

### Quelle est la durée du Service National ?

La durée du Service national est de **dix mois**. Après un mois de formation militaire initiale qui leur permettra d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur intégration dans les armées, les appelés serviront neuf mois au sein des unités des armées, aux côtés du personnel militaire, d'active et de réserve, et civil du ministère.

### Qui peut s'engager dans le Service National ?

Les jeunes Françaises et Français, **âgés de 18 à 25 ans, avec ou sans diplôme**.

Le Service national n'est pas obligatoire : il repose sur le **volontariat**.

**Les seules conditions** : être **motivé**, être de **nationalité française**, avoir entre **18 et 25 ans**, avoir effectué sa JDC, présenter les **aptitudes** requises pour l'exercice de la fonction.

### Combien de jeunes peuvent faire leur Service National ?

Le déploiement du Service National est progressif. En **2026**, les armées recrutent **3 000 appelés**. La cible est de **10 000 appelés** en 2030.

### Où se déroule le Service National ?

Les missions se déroulent uniquement sur le territoire national, en métropole et outre-mer. Les appelés du service national ne réaliseront **ni mission ni exercice à l'étranger**.

### Quand faire son Service National ?

**Pour 2026, les premières incorporations auront lieu à compter du 31 août 2026** et seront réparties sur 3 mois (septembre, octobre et novembre), à l'exception de la Nouvelle-Calédonie dont l'incorporation aura lieu début février 2027 en cohérence avec le calendrier scolaire local.

### Quels sont les avantages du Service National pour les jeunes ?

Les appelés du Service national bénéficieront d'avantages :

- ✚ **Académiques** : droit à une **césure**, maintien des vœux sur Parcoursup.
- ✚ **Financiers** : **solde** mensuelle d'environ 800 € bruts minimum (non comptée pour les droits à bourse), carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux (-75%).
- ✚ **Matériels** : **équipement, hébergement et alimentation gratuits**.

### Quelles sont les missions proposées dans le cadre du Service National ?

Les appelés du Service National **contribueront directement au fonctionnement et à la préparation opérationnelle des armées** à travers trois grandes catégories de missions :

- ✦ **Protection du territoire** – *illustration* : protection défense en unité de fusiliers commandos ou marins, participation à la mission Sentinelle, droniste, maitre-chien, opérateur gendarmerie maritime ou au sein de la gendarmerie de l'air, opérateur passerelle de navigation, opérateur sémaphorique.
- ✦ **Soutien des forces**– *illustration* : aide moniteur de sport, mécanicien blindé, mécanicien sur avion, assistant électricien naval, agent de transit aérien, restaurateur, magasinier, chauffeur, logisticien, photographe, opérateur manœuvrier (moyens portuaires des bases navales),
- ✦ **Expertise**– *illustration* : ingénieur aéronautique / infrastructure / armement, agent des systèmes d'information et de communication, expert cyber, juriste, assistant communication.

### Comment candidater au Service National ?

Plusieurs voies sont possibles pour déposer sa candidature :

- ✦ **en ligne** directement auprès des Armées : [Armée de Terre](#) - [Marine nationale](#) - [Armée de l'Air et de l'Espace](#)
- ✦ auprès d'un **Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA)** : [Liste des CIRFA](#).

**Les principales étapes du recrutement** : contacter un **conseiller** recrutement, constituer un **dossier** de candidature, se rendre à une **visite médicale** auprès d'un médecin militaire et passer une **enquête de sécurité** (dossier). Le dossier sera ensuite étudié, par les armées, en commission de **sélection** et le candidat informé du résultat.

Pour en savoir plus :

